

# Le FRANC baisse

## POURQUOI ?...



Faites-nous de bonne politique et vous aurez de bonnes finances, cet axiome des modérés prend une singulière valeur aujourd'hui pour expliquer l'effondrement du franc.

A l'origine de la crise de notre monnaie nationale, il y a ce fait : le gouvernement français est irréaliste et incertain ; il n'a de programme pour rien, ni pour les finances, ni pour la politique extérieure, ni pour la politique intérieure, ni contre la vie chère.

Depuis un an le franc a lentement baissé. Le gouvernement a attendu la panique pour se réveiller. Et il délibère au lieu d'agir.

C'est ce vide dans l'autorité nationale qui a attiré le franc, comme un souffre. L'étranger n'a point essayé de le renfler !

La médiocrité de notre politique financière est manifeste. Le budget de 1924 présente encore 13 milliards d'emprunts demandés par le ministre des Finances, plus 5 milliards pour le Crédit National ; les avances de la Banque de France n'étant pas prévues dans ces chiffres, c'est donc un minimum de 18 milliards de valeurs garanties par l'Etat qui seront émises cette année.

La dette publique, qui dépasse 220 milliards, va donc se trouver alourdie d'autant.

Le public a une répugnance naturelle pour les impôts, mais ceci vient de ce fait que la Chambre actuelle a exagéré les impôts de consommation au lieu de porter le poids fiscal sur la fortune inactive. Taxes accrues, sur le sucre, le café, le thé, le chocolat, la chicorée, les glucoses, le vin, la bière, le cidre, les eaux minérales, sur l'enregistrement et droit de timbre, sur l'alcool ; création de la taxe sur le chiffre d'affaires ; la consommation qui a supporté tout cela, est tombée de dix milliards par an en 1922 et 1923, alors que l'impôt sur le revenu et les impôts cédulaires n'ont produit que quatre milliards de plus. Les contributions sur les bénéfices de guerre ne sont pas encore soldées, par suite de la résistance du Centre et du Midi.

M. de Lasteyrie a consacré l'injustice fiscale en se refusant à remplacer la taxe sur le chiffre d'affaires par un impôt supplémentaire sur les signes extérieurs de la fortune et les valeurs mobilières. Il a manqué de l'énergie nécessaire pour démontrer au pays que la baisse du franc avait coûté beaucoup plus cher que l'acceptation d'une lourde imposition une fois consentie, pour équilibrer normalement notre situation financière.

La démagogie budgétaire a eu pour résultat la démagogie d'un Chéou, promettant aux paysans plus de beurre que de pain, pour en arriver à diminuer la valeur de leur « bas de laine » et à lever le droit sur les blés.

Les campagnes antifrançaises des royalistes cherchant à discréditer le régime, l'exode des capitaux des gros capitalistes, l'abus des dépenses dans la classe riche entraînant un fâcheux exemple social, la pression de l'Union des Intérêts Economiques sur le ministre pour obtenir l'abrogation de la loi sur la spéculation illicite et la cession des moratoires à des trusis, c'est un « bouquet » des réactions causées sur le franc, à l'intérieur du pays, par le parti conservateur incapable de diriger les affaires et précipitant le désastre par la lâcheté de ses égoïsmes.

Est-ce que tout est perdu ? Mais non. Regardez autour de vous ce peuple qui travaille, ces ouvriers, ces commerçants, ces paysans, ces industriels, ces employés, qui ajoutent chaque jour à la production nationale. Sans doute, il y a les oisifs, les spéculateurs, les parasites, mais ils ne sont que minorité et j'ai confiance, moi, dans cette foule des hommes qui, de leurs dix doigts, font naître et renaitre le salaire vital de leur famille et de leur pays.

Si ces travailleurs veulent, il y aura demain en France un gouvernement à leur image, hardi et rude, qui sera comme le Comité de Salut Public des jours critiques.

Moins de phraseurs et de personnages prétentieux au pouvoir. Des hommes, confiants dans le peuple pacifique, et cherchant par les économies et une fiscalité proportionnée aux ressources des citoyens, à mettre de l'ordre dans nos finances. Répression de la dépense excessive, imposition du superflu, action contre les responsables de l'agio et de la hausse, éloignement des tripoteurs d'affaires publiques, honnêteté et clarté dans le système d'impôts, esprit de paix et de travail, voilà ce que le pays appelle de tous ses vœux.

Il y a des élections, le 6 avril.

Eug. GUILLAUME.

# LA RÉUNION DES EXPERTS

Les travaux des délégués alliés se sont poursuivis hier



LA COMMISSION DES EXPERTS. — DE GAUCHE A DROITE : MM. DELYS ET MOUDART (BELGES) ; ALIX ET PARMENTIER (FRANÇAIS) ; GENERAL DAWES ET YOUNG (AMERICAINS) ; GUUNDERLAND ET HAMP (ANGLAIS) ; PIRELLI ET FLORA (ITALIENS)

Paris, 15. — Le deuxième comité d'experts chargé de rechercher les moyens de rétablir l'équilibre du budget du Reich et de stabiliser la monnaie allemande, a tenu, mardi matin, à 10 heures, une séance au siège de la délégation alliée américaine, auprès de la commission des réparations.

Cette réunion s'est prolongée jusque vers midi. Il n'y a pas eu de communication à la presse.

(Photo Branger)

# Des Ecoles pour les Enfants des Bateliers



VOUS AVONS ANNONCE QUE LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AVAIT ETE AUTORISE A ENGAGER TROIS MILLIONS DE DEPENSES POUR LA CREATION DANS LE NORD, DANS LE CENTRE ET DANS L'EST, D'ECOLES PRIMAIRES POUR LES ENFANTS DES BATELIERS. UNE DE CES ECOLES INSTALLEE A CONFLANS-STE-HONORINE VIENT D'ETRE INAUGUREE PAR M. LE MINISTRE LE TROUQUER ET D'EST CETTE INAUGURATION QUE REPRESENTE NOTRE CLICHÉ.

se sont élevés à la somme globale de 2.572.718.000 francs.

Dans le total, les ressources anticipées, les recettes d'ordre et les produits divers du budget entrent pour 132.228.900 fr., dont 109.078.500 francs pour la contributions extraordinaires sur les bénéfices de guerre.

Les recettes normales et permanentes, y compris celles de l'Administration des Postes, ont donc atteint 2.120.492.000 francs.

Leur rendement pour l'année 1923 a atteint le chiffre de 21.000.000 francs, le montant de plus de 3 milliards (3.137.272.400 francs) aux encaissements réalisés en 1923.

Le total de 2.120.492.000 francs auquel s'ajoutent pour le mois de décembre les ressources normales et permanentes, comprend le produit des impôts directs perçus pour le compte de l'Etat (612.201.300 francs) ; les revenus de domaines (122.744.000 francs) ; et le montant des impôts et revenus indirects et des monopoles (1.485.546.000 francs).

Ce dernier chiffre comparé aux résultats enregistrés pendant le mois de décembre 1922 (1.311.471.000 francs) ressort en augmentation de 174.075.000 francs ; il accuse également une plus-value de 26.158.000 francs.

## La France encerclée financièrement

Paris, 15. — M. Klotz, ancien ministre des finances, a déclaré que rien dans la situation actuelle de la France, ne motive le brutal déclenchement de la journée d'hier. Ce n'est pas en France que l'on annonce un cabinet MacDonald, dont le parti a fait sa campagne électorale en faveur de l'impôt sur le capital.

La France est victime d'une opération d'encerclement international contre laquelle nous devons réagir par tous nos moyens.

## Manœuvres louches de banquiers américains

Paris, 15. — On précise le fait suivant, qui aurait fortement contribué à déclencher le formidable mouvement de hausse, qui s'est développé hier dès le début de la matinée :

Deux banques américaines connues ont conclu des arrangements avec des banques suisses pour leur notifier les derniers cours des changes à New-York par T. S. F. A cet effet, les banques en question transmettent les cours par la T. S. F. à une agence suisse, qui en avise aussitôt les abonnés cambistes. Il importe, par conséquent, que cette transmission s'effectue avec une grande sincérité.

# La question du franc à la Chambre

Le Ministre des Finances, malgré l'opposition des radicaux et des socialistes, a obtenu l'ajournement des débats à jeudi

Paris, 15. — Dès que la séance est ouverte M. Férat, président, fait connaître à la Chambre que M. LACOTTE demande à interpellé immédiatement sur les plus récents mouvements du change.

La Chambre consultée décide par assis et levés à une forte majorité de fixer à aujourd'hui même la date de l'interpellation.

M. de LASTEYRIE se lève alors et adresse à la Chambre d'ajourner à jeudi la fixation de la date de cette interpellation parce que le gouvernement déposera ce jour-là les projets qu'il a décidés ce matin de proposer au vote de la Chambre.

M. LACOTTE en termes vifs proteste contre la demande du ministre et l'absence de prendre des mesures énantielles.

"Précisons garde d'être de ne pas se faire appeler la Chambre des banqueroutiers.

Les Socialistes et Communistes réclamaient la discussion immédiate.

M. TILTINGER expose d'une manière analogue la déception des radicaux et socialistes qui ont vu leur projet de loi sur le franc passer à la Chambre sans discussion.

"LEON BLUM insiste pour la discussion immédiate et proteste par avance contre l'intention que l'on a prise au gouvernement d'augmenter les impôts. Il estime que la base du franc est perdue non pas par ce qui se passe à Londres, mais par ce qui se passe à Paris, par ce qui se prépare à Paris.

# Le Bloc contre la Vie Chère

## DES LETTRES DE CONSOMMATEURS

Comment se crée la hausse ? Quelques exemples typiques !

Notre rubrique du « Bloc contre la Vie chère » nous vaut tous les jours, un nombre assez considérable de lettres qui nous parviennent de tous les points de la région du Nord, lettres de félicitations, d'encouragement, de suggestions et aussi de remarques. Parmi ces dernières il en est quelques-unes, qui par les précisions qu'elles apportent méritent d'être reproduites, du moins en ce qui concerne les lettres. Ces lettres montrent comment se pratique parfois la spéculation, qui compte incontestablement parmi les principaux facteurs de la vie chère !...

### La viande chère

Un correspondant lillois qui se dit au courant du mouvement de l'abattoir, nous écrit :

« La viande n'augmente pas momentanément. On se plaint cependant, non sans raison de son prix élevé... Pourquoi la viande est-elle si chère ?

« De nombreux facteurs entrent certes, en ligne de compte dans la fixation du prix de la viande. Mais on n'est cependant pas moins frappé de l'énorme différence constatée entre le prix d'achat à l'abattoir et le prix de vente au détail, disproportion que les bouchers naturellement ne manquent pas d'expliquer.

« A titre d'exemple, voici quelques chiffres :

« En Mai dernier, on offrait aux abattoirs de Lille, des bœufs entiers à 5 fr. 50 le kilo mort, des veaux entiers à 8 fr. le kilo abattu, des moutons entiers à 7 fr. et des porcs à 9 fr.

« A cette même époque on vendait dans les boucheries à Lille, le filet 20 fr. le kilo sans os, l'ailoyau et l'entrecôte 10 fr., le gîte à la noix 9 fr. le kilo, avec 1/5 d'os environ.

« Le veau était vendu au détail : le ragout 13 et 14 fr., la côte 15 fr., le filet 16 fr. et les autres parties à 18 et 20 fr. le kilo. La fricassée de 8 à 10 fr., l'épaule 13 fr. et le gigot 16 francs le kilo. Le porc de 10 à 13 francs le kilo suivant les morceaux et les qualités.

« Les prix ont peut-être varié depuis lors. Les différences sont restées les mêmes ! Les consommateurs ne peuvent pas continuer à payer ces prix élevés. C'est la faute des bouchers à des frais de toutes sortes à couvrir. La différence constatée entre le prix d'achat et le prix de vente, paraît cependant devoir être plus que suffisante pour lui assurer une existence honorable.

### Quelques anomalies dans l'épicerie

Dans l'épicerie on n'est pas non plus sans nous signaler des anomalies flagrantes.

Un lecteur lillois nous écrit : « Les figues, se vendent à Lille à 10 francs le kilo, les figues de 100 kilos. Or les grossistes lillois facturent les fruits de même qualité 235 fr., d'où différence de 75 francs aux 100 kilos. Pourquoi ?

Autre exemple, les riz vendus 145 francs les 100 kilos au Havre sont cotés 220 francs chez les grossistes du Nord, différence de 75 francs. Comme pour les figues, les frais de transport n'entrent cependant pas en ligne de compte. On sait en effet, que les commandes importantes sont expédiées franco de port au destinataire !

Un détaillant valenciennois nous écrit : « En octobre dernier la sardine portugaise était vendue en gros 19 fr. les 3 kilos. Elle est maintenant facturée 24 fr. à Bordeaux avec les frais de transport à la charge de l'acheteur. Comment expliquer cette hausse ?

si, après avoir parcouru les Bulletins des Hautes des deux époques, on constate qu'aucune augmentation ne s'est produite à la production !

Il en est de même pour les pâtes alimentaires, dont le prix en gros a baissé correspondantes, est passé de 1 fr. 80 à 2 fr. 80 sans que le prix de la farine de blé étranger qui forme la base de leur fabrication n'ait varié.

On fait également une constatation analogue pour le thon qui était coté 13 fr. au 1er décembre, et dont le prix à l'usine de préparation est resté stationnaire. Les maisons de gros font actuellement des offres, mais les catalogues ne portent aucun prix. Pourquoi ? Incontestablement on spéculait sur la hausse probable des huiles, pour majorer les prix à la vente !...

### Les conséquences néfastes d'un petit voyage !

De Bergues on nous signale un fait non moins intéressant et typique. La région des Flandres maritimes produit les petites pois en assez grandes quantités. Ce légume est rapé en grande partie par des maisons parisiennes au moment de la récolte. Au producteur les petits pois sont payés 2 fr. le kilo. Quand ils reviennent un peu, et trois mois plus tard, ils sont facturés aux grossistes 2 fr. 90. Les détaillants les revendent dans la région même à 3 fr. 20 et 3 fr. 40 le kilo.

Le petit voyage aller et retour à la Capitale, a eu pour effet de majorer le prix de 1 fr. 40 au kilo.

Voilà, Monsieur, nous écrit notre correspondant bien éveillé, comment se crée la hausse !...

### Comment on fait du beurre à 20 francs le kilo !

L'exemple que nous donne un correspondant de la région agricole de Saint-Pol, n'est pas moins intéressant et concluant.

« Le beurre est cher ! écrit-il... Savez-vous comment certains gros négociants spéculent pour réaliser 100 % de bénéfices sur la marchandise achetée ? C'est bien simple... Le maitre ne s'est pas inventé inutilement. Un grossiste de nos amis, dont le puis vous citer le nom, achète dans la région, sur les marchés, des beurres de toute première qualité qu'il paie en gros de 14 à 16 fr. le kilo. En même temps il fait venir d'Argentine des beurres de conserve, de qualité naturellement inférieure, qui se vendent de 10 à 13 fr. le kilo. C'est lui qui entre en ligne le maitre, les beurres sont mélangés dans la proportion de 40 % de chaque sorte. On ajoute 10 % de margarine et 10 % d'eau, conformément à la tolérance légale, et on obtient un beurre très marchand qui revient à 10 fr. et qu'on revendra 18 et 20 fr. le kilo. Il suffit d'intervertir les proportions pour obtenir du beurre de qualités supérieures.

Aux cas cités par nos lecteurs intéressés par cette campagne, on pourrait en ajouter bien d'autres. Nous n'allons cependant pas jusqu'à prétendre qu'ils sont les causes uniques de la vie chère, pas plus que nous ne voulons le mettre en doute, le loyalisme de la grosse majorité des commerçants grossistes et détaillants. De quelle manière cependant qu'il soit créé, le courant de hausse est généralement suivi, et c'est ce que les consommateurs déplorent.

On avouera qu'ils n'ont pas tort !...

Marcel POLVET.

# Les Contribuables paieront

## Augmentation de tous les impôts de DEUX DÉCIMES

Les ministres se sont réunis mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand.

Le gouvernement a décidé de déposer, jeudi, devant les Chambres, un ensemble de projets destinés à assurer le redressement de notre situation financière et à rétablir l'équilibre du budget des dépenses recouvrables et à parer à la crise des changes :

- 1° Mesures de répression des fraudes fiscales ;
- 2° Economies dans les services publics ;
- 3° Ajournement de tout projet entraînant des charges nouvelles ;
- 4° Établissement de deux décimes sur l'ensemble des impôts.

### Le Cabinet exigera la confiance

Le gouvernement demandera le vote rapide des projets qu'il déposera et engagera à ce effet sa responsabilité solidaire, en posant la question de confiance.

Le gouvernement a, pris d'autre part, des mesures pour assurer la répression complète des fraudes de spéculation à la baisse des devises nationales, et sur les fonds publics français.

### Unanimité ministérielle

Les mesures prises, mardi matin, par le Conseil des Ministres répondent à une double préoccupation du gouvernement qui, d'une part, veut parer à une situation passagère révélée par la tension excessive des changes inadmissible et l'équilibre financier du pays qui a été entamé jusqu'à ce par les manœuvres de l'Allemagne et ses engagements les plus élémentaires.

Pour cette double tâche, les membres du cabinet ont été unanimes. Les projets que M. de Lasteyrie soumettra, dès jeudi prochain, à la Chambre, ont reçu l'approbation de tous ses collègues qui seront également solidaires pour en réclamer la prompte ratification par le Parlement.

### Une menace pour les R. L.

LA RUPTURE AVEC LA POLITIQUE DES DEPENSES RECOUVRABLES

Paris, 15. — La caractéristique essentielle des moyens envisagés par les ministres consiste dans l'équilibre réel du budget des dépenses publiques.

Depuis la paix, au budget ordinaire était affectés le budget des dépenses recouvrables, celles notamment qui entraînent la restauration des régions libérées, dont le remboursement est à la charge de l'Allemagne.

La crainte du Reich a obligé jusqu'ici le gouvernement français à recourir à l'em-

prunt pour faire face à ces dépenses. Il en est résulté un accroissement de notre dette de plus de 100 milliards de francs, qui pèse naturellement sur l'ensemble de notre situation financière.

Le gouvernement a donc estimé qu'il fallait rompre avec cette manière de procéder, tout en continuant à affirmer sa volonté de faire payer à l'Allemagne les frais de remise en état des départements dévastés, et à ce point de vue, l'occupation de la Ruhr serait le moyen adopté.

D'autre part, par l'application des mesures envisagées aujourd'hui, le Trésor pourrait compter cette année sur huit milliards de recettes permanentes nouvelles.

### Les projets sur les assurances sociales, les pensions ajournées

Il convient encore, pour bien montrer toute l'étendue du plan financier gouvernemental, de faire état des sommes qui deviendraient disponibles du fait qu'aucune augmentation de dépenses ne sera plus désormais tolérée. C'est ainsi que les projets actuellement soumis au Parlement et relatifs aux assurances sociales et aux pensions vont être ajournés.

### Comment se feront les autres économies

Le Ministre des Finances s'est déclaré prêt à supprimer les recettes particulières des finances qui existent en France, à raison d'une par arrondissement. De même, M. de Lasteyrie est décidé à supprimer tous les directeurs départementaux des diverses sections : Contributions directes, indirectes, enregistrement et à les remplacer par des directeurs régionaux.

Enfin, le Ministre des Finances a fait connaître qu'il était prêt à supprimer le monopole des allumettes pour restituer la fabrication de celles-ci à l'industrie. En même temps il établirait un impôt sur les allumettes.

### Le franc a remonté hier : la livre à 94,80

Paris, 15. — Aujourd'hui, à la Bourse de Paris, la livre et le dollar étaient cotés :

A onze heures : 94,70 et 23,43

A midi : 94,70 et 23,50

A 14 h. 30 : 94,30 et 23,33

En clôture : 94,51 et 23,34.

### Pourtant le recouvrement des impôts accuse pour 1923 une plus-value de 3 milliards

Paris, 15. — Les recouvrements budgétaires opérés pendant le mois de décembre dernier

### Pour CACHIN la Ruhr est cause de tout le mal

M. HENRIOT insiste également pour la discussion immédiate.

René LANTIERU et M. TARDIEU s'en déclarent partisans également et voteront avec ses amis dans ce sens.

### L'opinion des Radicaux et Radicaux-Socialistes

"Au nom du parti radical et radical-socialiste M. HENRIOT déclare que la situation où nous sommes est la conséquence directe de tous les atermoiements qu'on a apportés à discuter et à adopter les projets de loi. Il faut toujours à l'heure de la Chambre, voter le budget pour 2 ans en voulant faire croire qu'il s'agit d'écritures alors que vous savez très bien qu'il n'en est rien. Nous voterons pour la discussion immédiate, conduite !

M. VILLENELU appuyant sur des déclarations de M. LOUCHEUR prétend au contraire que le budget n'est pas en faute.

### Le débat est ajourné

Le Président met aux voix l'ajournement à jeudi de la fixation de la date des interpellations sur le change.

Le renvoi à jeudi est voté par 383 voix contre 189.

### Le projet relatif aux bulletins de vote et circulaires électorales est voté par la Chambre

Paris, 15. — Après avoir ajourné le débat sur la dévalorisation du franc, la Chambre entreprend la discussion du projet relatif aux bulletins de vote et aux circulaires électorales.

Après une courte discussion générale au cours de laquelle M. LANTIERU a fait connaître son avis au chef de chaque département d'une Commission chargée d'assurer l'impression et la distribution de tous les bulletins de vote et des circulaires dont le texte lui serait remis par le ministre.

Cette Commission établira le coût total des frais et déterminera la part incombant à chaque département.

Une disposition de M. MAGNE tendant à attribuer par les cartes électorales au domicile des électeurs par les soins du Maire dans les huit jours qui précèdent l'élection est adoptée à mains levées.

L'ensemble du projet est adopté.

# Une nouvelle Catastrophe au Japon

## LA TERRE A TREMBLE ET IL Y A DE NOUVEAUX TUÉS ET BLESSÉS

Kobe, 15. — Un violent tremblement de terre s'est produit sensiblement dans les mêmes régions que celui qui terriblement se signala dans la nuit du 1er septembre.

On signale des incendies dans la partie nord de Tokio. Les communications télégraphiques sont coupées dans la capitale. Le trafic par chemins de fer est entravé par les grandes lignes. Il y a de nombreux morts et blessés.

## UN DRAME RAPIDE DANS UNE ROULOTTE A ETREUX

Une jeune femme REVOLVERISA SON MARI

Un drame rapide s'est déroulé dans une roulotte, dans la petite localité d'Étreux.

A la suite d'une querelle, la nommée Raymond Liseu, ménagère, âgée de 23 ans, a tiré un coup de revolver sur son mari, Raoul Richard, ténor d'un cinéma ambulancier.

La balle a pénétré dans la bouche de ce dernier et s'est logée sous la langue.

Le blessé a été transporté immédiatement à l'hôpital de Saint-Quentin sa femme, mère d'un bébé d'un mois, a été laissée en liberté provisoire.

## Lire en quatrième page :

## LA SUITE DE LA LISTE DES GAGNANTS DE NOTRE CONCOURS DES CELEBRITES.

Le Réveil Médical : LE SPYNN MO-